
PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS L3 PRO

Mention Productions végétales

L3 Pro Conseil en Système de production végétale
Agroécologique

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>

2023 / 2024

25 JUIN 2023

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS	3
Mention Productions végétales	3
Parcours	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L3 Pro Conseil en Système de production végétale Agroécologique	3
Aménagements des études :	3
RUBRIQUE CONTACTS	4
CONTACTS PARCOURS	4
CONTACTS MENTION	4
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.BioGéo	4
Tableau Synthétique des UE de la formation	5
LISTE DES UE	7
GLOSSAIRE	16
TERMES GÉNÉRAUX	16
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	16
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	17

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Cette mention comprend un parcours types :

Conseil en Systèmes de production végétale Agroécologique (CoSyA) :

La formation CoSyA prépare aux métiers de conseiller et vise à former des assistants-ingénieurs, capables d'accompagner des professionnels de l'agriculture dans la conduite de leur système de production agricole vers une agriculture plus durable, dans le respect de l'environnement.

PARCOURS

La formation CSPVA prépare aux métiers de conseiller et vise à former des assistants-ingénieurs, capables d'accompagner des professionnels de l'agriculture dans la conduite de leur système de production agricole vers une agriculture plus durable, dans le respect de l'environnement.

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE L3 PRO CONSEIL EN SYSTÈME DE PRODUCTION VÉGÉTALE AGROÉCOLOGIQUE

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES :

Formation ouverte à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE L3 PRO CONSEIL EN SYSTÈME DE PRODUCTION VÉGÉTALE AGROÉCOLOGIQUE

MAUMONT Stephan

Email : stephan.maumont@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 64 39

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 67 27

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION PRODUCTIONS VÉGÉTALES

MAUMONT Stephan

Email : stephan.maumont@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 64 39

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 67 27

CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.BIOGÉO

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

LUTZ Christel

Email : fsi-dptBG-dir@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 66 31

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

BLANCHET-ROSSEL Anne-Sophie

Email : anne-sophie.blanchet-rossel@univ-tlse3.fr

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

		page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP	Projet	Stage	Terrain
Premier semestre													
??	KPVA5AAU	REMISE À NIVEAU SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE KPVA5AA1 Remise à niveau scientifique et technique	I	5	0			54					
??	KPVA5ABU	OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION : COLLECTES, TRAITEMENTS ET GESTIONS DES DONNÉES AGRICOLES	I	5	0	20	40						
??	KPVA5ACU	TECHNIQUES DE COMMUNICATION KPVA5AC1 Techniques de communication	I	5	0			26	10				
??	KPVA5AC2	Techniques de communication - Anglais						24					
??	KPVA5ADU	CONSEIL STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES : NUTRITION ET DÉFENSE DES PLANTES KPVA5AD1 Conseil stratégiques et spécifiques : nutrition et défense des plantes	I	7	0			20	60				
??	KPVA5AEU	ACCOMPAGNEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE : AGROÉCOLOGIE ET FILIÈRES KPVA5AE1 Accompagnement de l'exploitation agricole : agroécologie et filières	I	8	0			20	80				
Second semestre													
??	KPVA6AAU	PROJET TUTEURÉ (PRÉSENTIEL) KPVA6AA1 Projet tuteuré	II	15	0			4					
??	KPVA6ABU	STAGE KPVA6AB2 Stage	II	15	0							6	

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	REMISE À NIVEAU SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	5 ECTS	1er semestre
Sous UE	Remise à niveau scientifique et technique		
KPVA5AA1	TD : 54h	Enseignement en français	Travail personnel 65 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Remise à niveau scientifique et technique dans le domaine des sciences végétales, de l'agronomie et de l'écologie

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Diversité végétale (bases de la classification, cycles de vie, phylogénie), physiologie de la nutrition, régulateurs de croissance, morphogénèse et organogénèse

Bases de l'écologie et du fonctionnement des écosystèmes naturels et anthropisés

Grands principes du fonctionnement du sol (physique, chimie, continuum sol - peuplement végétal - atmosphère).

Elaboration des itinéraires techniques.

MOTS-CLÉS

Sciences végétales, écologie, agronomie, sol, interactions.

UE	OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION : COLLECTES, TRAITEMENTS ET GESTIONS DES DONNÉES AGRICOLES	5 ECTS	1^{er} semestre
KPVA5ABU	Cours : 20h , TD : 40h	Enseignement en français	Travail personnel 65 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

KANIEWSKI David

Email : david.kaniewski@univ-tlse3.fr

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

UE	TECHNIQUES DE COMMUNICATION	5 ECTS	1er semestre
Sous UE	Techniques de communication		
KPVA5AC1	TD : 26h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 65 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

LEROUX Arnaud

Email : arnaud.leroux@educagri.fr

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif principal de ce cours est d'arriver à la maîtrise des éléments de base des théories de la communication, afin de pouvoir les réinvestir de façon pertinente et opérationnelle dans toutes les facettes du métier de conseiller : conseil de groupe/individuel, conseil stratégique/spécifique, animation de groupes, de réunion, médiation et gestion de conflits.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Définitions : Les champs de la communication

I) Le schéma de la communication

II) Les freins à la communication

2.1 Les parasites

2.2 Les phénomènes linguistiques et psycholinguistiques

2.3 Les Phénomènes psychologiques

2.3.1 Le cadre de référence

2.3.2. Observations et inférences

2.3.3. Préjugés, stéréotypes, a priori

2.3.4 Phénomènes éducatifs et culturels

III) La communication en groupe

IV) L'écoute

V) Situation particulières :

L'animation de réunion

L'entretien d'enquête

MOTS-CLÉS

Communication, conseil, médiation

UE	TECHNIQUES DE COMMUNICATION	5 ECTS	1er semestre
Sous UE	Techniques de communication - Anglais		
KPVA5AC2	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 65 h

[Retour liste de UE]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HAG Patricia

Email : patricia.hag@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Langue dans le secteur LANSAD : LANGue pour Spécialistes d'Autres Disciplines. - Maîtriser au moins une langue étrangère et ses techniques d'expression en vue d'atteindre le niveau européen B2. - consolider et approfondir les connaissances grammaticales et lexicales ; - développer des compétences linguistiques et transversales permettant aux étudiants scientifiques de communiquer avec aisance dans les situations professionnelles et quotidiennes, de poursuivre des études scientifiques, d'obtenir un stage et un emploi, de faire face aux situations quotidiennes lors de voyages ou de séjours ; - favoriser l'autonomie.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Langue et actualité scientifiques et techniques - Pratique des cinq compétences linguistiques. - Compréhension de textes et documents oraux scientifiques. Repérage des caractéristiques de l'écrit et de l'oral, style et registre ; - Pratique de la prise de parole en public sur un sujet spécialisé : faire une présentation professionnelle, donner un point de vue personnel, commenter et participer à une conversation sur des sujets d'actualité ou scientifiques ; - Développement des compétences transversales : techniques d'analyse et de synthèse de documents spécialisés, stratégies de communication, prise de risque, esprit critique, autonomie, esprit d'équipe. Divers ateliers sont proposés au Centre de Ressources en Langues pour une pratique des langues complémentaire aux enseignements de langues.

PRÉ-REQUIS

Avoir validé deux UE de niveau 2 (LANG2) en anglais et/ou une autre langue (espagnol ou allemand).

SPÉCIFICITÉS

Des enseignements de remédiation « SOS English » (LANG-ANGdeb) sont proposés en complément des enseignements prévus dans la maquette des formations. Ce module est une UE facultative qui ne délivre pas d'ECTS ; il est ouvert à tout étudiant volontaire, en priorité ceux testés A0 ou A1.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

howjsay.com, granddictionnaire.com, linguee.fr, iate.europa.eu.

MOTS-CLÉS

Langue scientifique/technique/à objectif professionnel, techniques de communication, approche interculturelle

UE	CONSEIL STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES : NUTRITION ET DÉFENSE DES PLANTES	7 ECTS	1er semestre
Sous UE	Conseil stratégiques et spécifiques : nutrition et défense des plantes		
KPVA5AD1	Cours : 20h , TD : 60h	Enseignement en français	Travail personnel 80 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

MAUMONT Stephan

Email : stephan.maumont@univ-tlse3.fr

ROBERT Frederic

Email : frederic.robert@educagri.fr

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif principal est de permettre aux étudiants d'appréhender les différentes dimensions de l'accompagnement technique aux changements de pratiques de l'échelle du système de culture à la parcelle. Ces approches se veulent transversales (enjeux réglementaires, changement climatique, attente sociétale etc.) et systémiques (combinaison de leviers agroécologiques à effet partiel, etc.). Les étudiants devront être capables de proposer des solutions adaptées et co-construite avec les agriculteurs.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Adaptation des pratiques agricoles en fonction des enjeux des territoires (contraintes réglementaires , pédoclimatiques, et sociétales) et des enjeux de filières.

Utilisation des PPP en ultime recours : approche technique basé sur deux échelles (systèmes de culture et parcelle). Cela se traduit notamment par des séquences de travail autour des leviers agroécologiques mobilisables (diversification des cultures, couvertures des sol, lutte biologique, biocontrôles...)

Gestion durable des sols : caractériser le sol par des observations terrains (indicateurs de durabilité des sols). Lien entre l'activité biologique du sol et l'alimentation des plantes cultivées (nutrition et défenses des plantes).

Adaptation de l'agroéquipement aux enjeux des transitions agroécologiques : réduction voire suppression du travail du sol, implantation et destruction des couverts végétaux, lutte mécanique

Accompagnement au changement de pratique : posture du conseiller approche collective et individuel du conseil technique (notion d'échange du savoir et partage d'expérience)

Mise en situation professionnel : travail autour de cas concret visite d'exploitation et simulation d'accompagnement technique

SPÉCIFICITÉS

Acquisition de la certification CertiPhyto

MOTS-CLÉS

Adaptation, changement, pratiques agricoles, sols, nutrition des plantes, agroéquipement, accompagnement

UE	ACCOMPAGNEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE : AGROÉCOLOGIE ET FILIÈRES	8 ECTS	1^{er} semestre
Sous UE	Accompagnement de l'exploitation agricole : agroécologie et filières		
KPVA5AE1	Cours : 20h , TD : 80h	Enseignement en français	Travail personnel 82 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ROBERT Frederic

Email : frederic.robert@educagri.fr

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Avec ce module, les étudiants seront capables d'aborder la complexité de l'organisation des exploitations, dans le territoire qu'elles occupent. Ils seront en mesure d'identifier les leviers et les contraintes qui influencent la stratégie globale de l'exploitation, son interaction avec les différents acteurs techniques, politiques et économiques. De manière plus large, les étudiants pourront coconstruire, avec les exploitants, des stratégies intégrées, en adéquation avec l'environnement socio-économique de l'exploitation agricole.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Accompagnement à la transition des exploitations agricoles en lien avec le territoire : place de méthode d'accompagnement de projets agricoles durables répondants à différents enjeux et objectifs des agriculteurs (conversion en agriculture biologique, agriculture régénératrice des sols, commercialisation, certification environnementale, etc)

Approche filière : sensibilisation sur la complexité de construction de filières

Approche territoriale : appréhension des enjeux et jeux d'acteurs pouvant influencer sur les stratégies d'exploitation.

Approche résilience des exploitations dans le contexte de changement climatique : volet adaptation des exploitations et des systèmes de cultures

Place des politiques publiques dans l'accompagnement aux transitions dans les territoires (DEPHY, GIEE...) : articuler la stratégie de l'exploitation avec des dispositifs extérieurs, sources d'opportunité pour l'accompagnement à la transition des exploitations agricoles

Accompagnement à la transition des exploitations dans les territoires : approche collective et individuelle du projet d'exploitation en lien avec les enjeux et les acteurs des territoires

Etude de cas sur le suivi d'un projet de territoire

SPÉCIFICITÉS

Acquisition de la certification CertiPhyto

MOTS-CLÉS

Approche systémique, diagnostic et écoute, filière, territoire, dispositifs publics, acteurs du territoire

UE	PROJET TUTEURÉ (PRÉSENTIEL)	15 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Projet tuteuré		
KPVA6AA1	TD : 4h	Enseignement en français	Travail personnel 371 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Proposer un calendrier et un protocole permettant de répondre aux problématiques rencontrées par les professionnels. Deux axes sont possibles : projets agro-environnementaux ou technico-économiques.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Chaque groupe d'étudiant réalise un projet encadré par un tuteur, consistant en une étude bibliographique et méthodologique sur un sujet proposé par un professionnel.

SPÉCIFICITÉS

L'UE s'effectue en partenariat avec les professionnels du secteur

MOTS-CLÉS

Projet, gestion, calendrier, protocole

UE	STAGE	15 ECTS	2nd semestre
Sous UE	Stage		
KPVA6AB2	Stage : 6 mois	Enseignement en français	Travail personnel 371 h

[[Retour liste de UE](#)]

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TEN HAGE Loic

Email : loic.tenhage@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Immersion dans le milieu professionnel.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Stage en entreprise de 16 semaines.

MOTS-CLÉS

Insertion professionnelle, application pratique, rapport d'activit'e.

GLOSSAIRE

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisi par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'exams partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.



Université
de Toulouse